

Région de Tombouctou  
Cercle de Niafunké

République du Mali  
Un Peuple –Un But –Une Foi

**Atelier de formation sur la sécurité alimentaire à Niafunké**  
**du 3 au 5 février 2006**  
**Synthèse des travaux**

*Février 2006*

## Introduction

Du 3 au 5 Février 2006 , s'est déroulé dans la salle de conférence du campement Hotel de Niafunké l'atelier de formation sur la sécurité alimentaire.

L'objectif principal est de renforcer les capacités des responsables des collectivités, des services techniques et des autres acteurs de la décentralisation pour une meilleure élaboration des plans de sécurité alimentaire.

Les rapports journaliers font partie intégrante du rapport de synthèse.

**Participation :** Sous la présidence du Préfet du cercle de Niafunké, ont pris part au dit atelier ; le Préfet Adjoint, les Sous – Préfets, les Maires, les secrétaires généraux, les représentants des Organisations de la Société civile (femmes rurales, jeunesse rurale...), les représentants des services techniques du monde rural, les partenaires d'appui aux communes et le représentant des ONG et OI du cercle de Niafunké.



*Pour les détails sur les participants, voir la liste de présence en annexe.*

### Les thèmes traités sont :

- la présentation du Commissariat à la sécurité alimentaire,
- la présentation du projet d'appui à la mise en œuvre de la SNSA (PROMISAM),
- les concepts de sécurité alimentaire,
- la situation de la sécurité alimentaire au Mali et dans le monde,
- la stratégie nationale de sécurité alimentaire et du plan de réponse aux difficultés alimentaires
- les concepts de sécurité alimentaire pour la programmation des activités de sécurité alimentaire.
- Etude de cas élaboration d'un plan de sécurité alimentaire
- Vérification de la mise en place du comité local de sécurité alimentaire.

**Déroulement** : Pendant les trois jours, le programme de l'atelier a commencé à 9h pour finir en fin de journée vers 17 heures.

**Pour la bonne gestion de l'atelier de formation un Présidium a été mise en place composé de :**

- **Président de séance**
- **Mr : Monsieur Allaye TOURE, Préfet cercle de Niafunké ;**
- **: Monsieur Sidi Alpha KOITA– Vice Président Conseil de Cercle de Niafunké ;**
- **Rapporteurs : Messieurs Abacar MAIGA Chef secteur de l'Agriculture et Mahamoudou TRAORE Agent PGP.**

D'une façon générale la formation s'est bien déroulée, beaucoup de questions ont été posées et ont reçu des réponses satisfaisantes. Les participants ont apporté des Contributions significatives. Les modules exposés ont été fortement appréciés.

Les formateurs ont apprécié la contribution des participants.

Un délai de quatre (4) mois à compter du 05 février 2006 a été retenu pour déposer les plans de sécurité alimentaire des différentes communes auprès du Préfet cercle de Niafunké.

**Méthodologie** : la méthodologie utilisée porte sur les exposés, le brainstorming et l'étude de cas.

L'atelier de formation était animé par Monsieur SENOU Adama, Directeur régional du plan, de la statistique, de l'aménagement du territoire et de la population assisté de : Docteur Diallo Aïssata Traoré représentante du Commissariat à la sécurité alimentaire et Abdramane Traoré représentant du PROMISAM.

Recommandations :

L'Atelier a recommandé l'élaboration des PSA au niveau des communes

La collaboration entre conseil communal et Maires

Un délai de 4 mois pour le dépôt des PSA

L'ATELIER

Discours d'ouverture du Préfet du Cercle de Niafunké  
lors de la session de formation pour le renforcement des capacités de  
planification des actions de sécurité alimentaire des Communes du Cercle  
de Niafunké

- *Madame la Représentante de la Commissaire à la sécurité alimentaire,*
- *Monsieur le Président du Conseil du Cercle,*
- *Monsieur le Maire de la Commune Urbaine de Niafunké*
- *Messieurs les Maires des communes rurales du cercle de Niafunké*
- *Mesdames, Messieurs les Représentants des Services Techniques, Projets, ONG et Associations,*
- *Mesdames et Messieurs,*

Le Gouvernement du Mali a fixé entre autres objectifs au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, la recherche de la sécurité alimentaire. En 2002, le Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA), les défis pour la mise en œuvre de cette stratégie qui s'inscrit en droite ligne avec la politique de décentralisation sont entre autres : le développement des capacités de planification des actions de sécurisation alimentaire au niveau des Régions, des Cercles et des communes

Mesdames et Messieurs

La cérémonie qui nous réunit ce matin s'inscrit dans le cadre de l'exécution d'un des trois objectifs assignés au Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire, financé par l'USAID et exécuté conjointement par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, l'APCAM, l'Université d'Etat de Michigan, à savoir le développement des capacités à la base, l'élaboration et le suivi-évaluation des plans de sécurité alimentaire des Communes.

Mesdames et Messieurs,

Trois jours durant, vous vous familiarisez avec les concepts de sécurité alimentaire, de Programmation et de Planification.

Vous aurez des informations sur :

La situation actuelle de la sécurité alimentaire au Mali ;  
la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire au Mali ;  
le Plan de réponse aux difficultés alimentaires.

Vous serez en un mot outillés, j'en suis sûr, à mieux utiliser le concept de sécurité alimentaire comme cadre conceptuel pour la programmation des actions de sécurité alimentaire dans vos communes respectives.

Je demeure convaincu, compte tenu de l'importance des thèmes à savoir la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle, que vous arriverez à vous approprierez des notions qui vous seront transmises et à en faire bon usage pour le bien être des populations de vos différentes communes.

C'est le lieu pour moi de réitérer notre reconnaissance à l'ensemble des partenaires au développement du cercle de Niafunké et plus particulièrement l'USAID, l'Université d'Etat de Michigan, pour leur contribution combien précieuse à la réalisation de nos objectifs.

Je remercie le Commissariat à la sécurité alimentaire, l'APCAM et le PROMISAM pour cette initiative qui nous permettra d'élaborer les différents Plans de sécurité alimentaire de nos communes.

Avant de terminer, je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation, montrant ainsi leur intérêt pour la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire.

En souhaitant plein de succès dans vos travaux, je déclare ouverte la session de formation pour le renforcement des capacités de planification des actions de sécurité alimentaire des communes du Cercle de Niafunké.

*Je vous remercie*

## **Calendrier de déroulement des travaux de l'atelier de Niafunké**

### **Journée du 3/02/06**

9h00 – 9h30 Inscription des participants

9h30- 9h50 Cérémonies d'ouverture

- mot introductif du représentant du CSA
- allocution d'ouverture du Préfet
- Mise en place du bureau

9h50 – 10h00 Présentation CSA

10h00 – 10h10 Présentation du projet d'appui à la mise en œuvre de la SNSA (PROMISAM)

10h10 – 11h00 Présentation des concepts de sécurité alimentaire

11h00 – 11h20 Discussions

11h20 – 11h50 Pause

11h50 – 12h30 Présentation de la situation de la SA au Mali et dans le monde

12h30 – 13h00 Discussions

13h00 – 15h00 Pause

15h00 – 15h30 Présentation de la SNSA et du plan de réponse aux difficultés alimentaires

15h30 – 16h00 Discussions

16h00 – fin des travaux

### **Journée du 4/02/06**

9h00- 9h30 Lecture du rapport de la première journée

9h30 – 10h00 Discussions

10h00 – 10h30 Pause

10h30–13h30 Comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA

13h30 – 15h30 Pause déjeuner

15h30 – 17h00 Comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA

17h00 fin de la journée

### **Journée du 5/02/06**

9h00- 9h30 Lecture du rapport de la première journée

9h30 – 10h00 Pause

10h00 – 13h30 Etude de cas : Elaboration d'un plan de sécurité alimentaire

13h30 – 15h30 Pause déjeuner

15h30 – 16h30 Etude de cas : Elaboration d'un plan de sécurité alimentaire (suite)

16h30 – 16h40 Vérification de la mise en place du comité local de sécurité alimentaire

16h40 – 17h00 Synthèse des travaux

17h00 Fin de la session de formation

## ***RAPPORT DE LA PREMIERE JOURNEE DU 3/02/2006***

Présenté par Mrs Abacar MAIGA Chef Secteur de l'Agriculture et Mahamoudou TRAORE Agent PGP.

L'an deux mille six et le trois février, s'est tenue dans la salle de conférence du Campement Hotel de Niafunké, sous la présidence du Préfet du Cercle un Atelier Local sur le Programme de renforcement des capacités de planification des actions de sécurité alimentaire.

Les travaux de la journée ont commencé par le mot introductif de Madame la Représentante du Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui après les formules d'usage a situé le cadre de la rencontre.

Le Préfet du Cercle dans son discours d'ouverture a souhaité la bienvenue aux Formateurs et aux participants. Ensuite, il a vivement remercié le Gouvernement Malien et ses Partenaires au Développement : USAID et l'Université d'Etat de MICHIGAN, pour les efforts louables consentis dans le cadre de la recherche de la stratégie de lutte contre la pauvreté et de la sécurité alimentaire.

Il a souhaité qu'au sortir de cet atelier de trois jours, les participants puissent s'approprier des notions et en faire un bon usage pour le bien être des populations du Cercle.

L'atelier a ensuite procédé à la mise en place d'un bureau composé de :

- le Préfet du Cercle : Président ;
- le Conseil de Cercle : Vice Président ;
- deux rapporteurs :
- Le Chef Secteur de l'Agriculture et l'Agent AMSS/PGP.

Les travaux de la journée se sont poursuivis par les différentes communications.

\* La première présentée par Dr DIALLO Aïssata TRAORE porte sur la présentation du Commissariat à la Sécurité Alimentaire créé par décret n°150 PRM du 18 Mai 2004.

Elle a développé les différentes missions assignées au CSA ainsi que son organigramme et ses modalités de fonctionnement.

\* La deuxième communication présentée par Mr Abdramane TRAORE, porte sur la présentation du Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la SNSA ( PROMISAM) créée le 1<sup>er</sup> Octobre 2004 avec pour objectif global la recherche pour le Développement des capacités



de planification des activités de sécurité alimentaire conformément au dispositif institutionnel de la SNSA.

\* La troisième communication a porté sur les différents concepts de la SA présentés par le Formateur, Mr Adama SENOU Directeur Régional du Plan et de la Statistique qui a expliqué le concept de SA à travers deux définitions standards :

- la définition du PAM qui correspond à la capacité pour toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base ;
- celle de la Banque Mondiale qui repose sur l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé.

Le Formateur a expliqué que la meilleure appréciation du phénomène de la SA passe par une analyse approfondie de ses quatre principaux piliers qui sont :

- disponibilité des aliments ;
- accès aux aliments ;
- utilisation des aliments ;
- stabilité dans l'approvisionnement.

Les discussions ont commencé par des interventions des participants sur le concept de la SA.

Des réponses satisfaisantes ont été données par les formateurs.  
Une pause café de trente minutes a été observée.

A la reprise, les discussions ont continué par une première série et une seconde série de questions toutes portant sur entre autre : des compréhensions sur le concept de la SA , la le fonctionnement du commissariat à la SA, les modalités d' appui du PROMISAM au CSA. A toutes ces questions des réponses satisfaisantes ont été données par l' Equipe d' Animation.

Les travaux ont été suspendus à midi quinze minutes pour reprendre à quinze heures. Une communication sur la situation de la SA au Mali et dans le Monde a été présentée par le Directeur Régional du Plan et de la Statistique. Dans son exposé, il a mis l'accent sur les indicateurs, les causes et les projections de la SA au Mali et dans le Monde.

Dr DIALLO Aïssata TRAORE a fait un brillant exposé sur la note de synthèse sur la SNSA et du Plan de réponse.

La SNSA adoptée en 2002 par le Gouvernement du Mali a des défis à relever :

- . nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine ;
- . asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie de croissance rapide du secteur agricole ;
- . affronter la diversité des crises alimentaires.



La SNSA a des enjeux, des objectifs généraux et des objectifs spécifiques. et repose sur les principes directeurs suivants :

- différenciation – complémentarité et subsidiarité – bonne gouvernance.- Participation  
Partenariat – Equité – Partage de responsabilité.

Cohérence avec SNLP et CSLP – Coordination du Gouvernement .Elle a aussi expliqué le cadre institutionnel de la SNSA au Mali. A ses enjeux, il existe un Plan National de Réponse ( PNR) qui a deux volets , un volet conjoncturel et un volet structurel.

Après ces communications, quelques questions de compréhensions posées ont été répondues par les Formateurs.

La séance a été suspendue à dix sept heures.

### L'Atelier.

## ***RAPPORT DE LA DEUXIEME JOURNEE DU 4/02/2006***

Après lecture, amendement et adoption du rapport de la 1<sup>ère</sup> journée les travaux se sont poursuivis immédiatement sur les concepts utilisés dans le cadre de la SA développés par le formateur Mr Adama SENOU qui a expliqué les définitions des termes usuels du Processus de Planification qui sont:

- le Développement ;
- la Planification ;
- le Plan ;
- le Programme ;
- le Projet ;
- la Stratégie ;
- le Schéma.

Les discussions se sont poursuivies jusqu'à la pause déjeuner.

A la reprise, Mr Abdramane TRAORE a abordé la démarche d'élaboration du Plan de Développement. Les différentes étapes sont les suivantes :

- 1°) le Diagnostic ;
- 2°) les Grandes Orientations du Plan ;
- 3°) la Définition des Objectifs du Développement ;



- 4°) la Détermination des Stratégies de mise en Œuvre par Objectif ;
- 5°) la Détermination des activités par Objectif défini/Résultats attendus ;
- 6°) les Mesures d'Accompagnement ;
- 7°) le Financement par Source
- 8°) le Plan d'Action.

Il s'en est suivi des discussions et des débats très constructifs sur les Programmes Sectoriels au Mali.

L'élaboration d'un Plan de SA repose sur les quatre piliers :

- Disponibilité des Aliments ;
- Accès aux Aliments ;
- Utilisation des Aliments ;
- Stabilité dans l'Approvisionnement.

Le Schéma Simplifié d'Elaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire comprend les étapes suivantes :

- 1 – la phase de Diagnostic
- 2 – la phase de Concertation ;
- 3 – la phase de Planification/Programmation
- 4 – la Validation / Restitution.

Le reste de la journée a été consacré à un exercice pratique sur les Outils Pédagogiques dans la commune de Koumeïra qui a suscité un débat houleux.

Un travail de réflexion a été confié aux participants de la commune de Dianké en prélude aux travaux de la dernière journée.

La séance fut levée à dix sept heures.

L'Atelier.

## ***RAPPORT DE LA TROISIEME JOURNEE DU 4/02/2006***

Après lecture, amendement et adoption du rapport de la 2<sup>ème</sup> Journée les travaux ont été poursuivis par l'exposé et la correction de l'exercice sur la commune de Dianké.

Des retouches et des compléments d'informations ont été ajoutées par les autres participants.

L'exercice a été repris avec les quatre piliers et le remplissage des outils pédagogiques. Le formateur Mr Abdramane a invité tous les Maires à composer avec tous les acteurs communaux pour l'élaboration de leur PSA.

Le Préfet du Cercle a abondé dans le même sens en insistant que les Maires ont le devoir de composer avec leurs conseils communaux.

Dr DIALLO AISSATA TRAORE a vérifié l'existence du comité local de SA qui a été mise en place par Décision du Préfet.

Le Formateur Adama SENOU a aussi invité les participants qu'ils ont une fourchette de 4 mois pour l'élaboration de leur PSA, fin mai 2006

## **Dianké**



### **Situation :**

Commune limitée à l'ouest par la commune de Léré, à l'est par Soumpi, au nord par Alzounoub et au sud par Farimaké

## **Potentialités :**

Principales activités : Agriculture, élevage, pêche, commerce, artisanat  
Population 8162 hbt (source :RACE)

Spécifications :Mil sorgho, riz mais niébe, gombo, arachide, maraichage.

Vente d'animaux commerce artisanat, échanges, exode

Existence d'un marché hebdomadaire dans la commune

Routes d'accès aux principaux marchés d'approvisionnement, Léré et Niono, sont praticables seulement pendant la saison sèche

Existence de CSCOM

Population pauvre

Premier cycle de 4 premiers cycles

Exode rural fréquent

Existence de forêt classée

Existence de commerçants

Existence de banques de céréales

Vente de bétail

Revenu de pêche

## **Contraintes**

Insuffisance de la production 1

Faiblesse de revenu de la population 2

Enclavement de la commune 4

## **Solutions :**

Aménagement des terres cultivables

AGR à préciser

**Objectif global : Assurer la sécurité alimentaire de la population de la commune de Dianké**

<b>Piliers</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Période</b>	<b>Responsable</b>
1 Disponibilité	Insuffisance de la production	Augmenter la production agricole						
		Améliorer le cheptel	Améliorer l'alimentation du cheptel  - Améliorer la couverture sanitaire	-Ensemencement des plaines - Approvisionnement en aliment bétail - Réalisation de puits pastoraux  - Création de dépôt de produits véto - Construction de parc de vaccination	<b>Le cheptel est amélioré</b>			
		Améliorer les captures						
<b>2 accès</b>								
<b>3 Utilisation</b>								
<b>4 Stabilité</b>	<b>Enclavement</b>	Assurer l'approvisionnement permanent de la population	Désenclaver la commune  Assurer la disponibilité permanente des aliments	- Construction de pistes - Réhabilitation de la route nationale de la RN 16  - Création de banques de céréales - Formation du comité de gestion	<b>L'approvisionnement permanent de la population est assurée</b>			

**SUIVI – EVALUATION : Indicateurs liés aux différentes composantes**

<b>Composante</b>	<b>Activités</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Coûts (francs CFA)</b>	<b>Localisation</b>
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ensemencement des plaines</li> <li>- Approvisionnement en aliment bétail</li> <li>- Réalisation de puits pastoraux</li> <li>- Création de dépôt de produits véto</li> <li>- Construction de parc de vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4000 ha</li> <li>200 tonnes</li> <li>5 puits</li> </ul>		
<i>Accès à la nourriture</i>				
<i>Utilisation appropriée de la nourriture</i>				
<i>Stabilité des approvisionnements</i>				

**Liste des participants  
atelier de formation Niafunké  
3 – 5 février 2006**

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Adresses
1	Issa Amadou TOURE	Maire	Koumeïra
2	Mme Djoumawoye KELLY	Réprésente des Femmes Rurales	Koumeïra
3	Soumaïla TRAORE	Sécretaire Général Mairie	Koumeïra
4	Tigué KODIO	Sous – Préfet	Koumeïra
5	Yacouba B. TOURE	Président Jeunesse	Koumeïra
6	Mme Fanta SAGHO	Réprésente des Femmes Rurales	Dianké
7	Békaye SAGHO	Maire	Dianké
8	Ousmane CISSE	Régisseur	Dianké
9	Tiékoroba KARA	Réprésentant des Jeunes	Dianké
10	Mme Fatoumata Coulibaly	Réprésente des Femmes Rurales	Léré
11	Boubacar Djinna MAIGA	Sécretaire Général Mairie	Léré
12	Ely OULD Mohamed	1er Adjoint au Maire	Léré
13	Bernard COULIBALY	Sous – Préfet	Léré - Dianké
14	Ousmane Bilali BORE	Sécretaire Général Mairie	N’Gorkou
15	Oumar Mamoudou BORE	Réprésentant des Jeunes	N’Gorkou
16	Sadou Abdramane BORE	1er Adjoint au Maire	N’Gorkou
17	Mahamadou Youssoufi SANGARE	Sous – Préfet	N’Gorkou
18	Mme Mariam MAIGA	Réprésente des Femmes Rurales	N’Gorkou
19	Ousmane TOURE	1er Adjoint au Maire	Fittouga
20	Kalil M. DICKO	Assistant Communautaire	Fittouga
21	Mme Fatoumata KOITA	Réprésente des Femmes Rurales	Fittouga
22	Mamadou BALLO	Sous – Préfet	Fittouga
23	Hamadoun SOGOBA	Réprésentant des Jeunes	Soumpi
24	Mme Kadidia DIARRA	Réprésente des Femmes Rurales	Soumpi
25	Diana SOGOBA	2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire	Soumpi
26	Antembel DJIGUIBA	Sous – Préfet	Soumpi
27	Aly WANGARABA	Sécretaire Général Mairie	Soumpi
28	Kissima TRAORE	Sécretaire Général Mairie	Banikane
29	Hamidou Aguisa TOURE	Sous – Préfet	Banikane
30	Sadou H. TOURE	Maire	Banikane
31	Mme Aïssata TOURE	Réprésente Femmes Rurales	Banikane
32	Abocar KONATE	Réprésentant des Jeunes	Banikane
33	Bassandi ADIAWIAKOYE	Coordinateur Terrain PGP N//D	Niafunké
34	Mahamadou TRAORE	ARDIL / PGP	Niafunké
35	Abacar MAIGA	Chef Secteur Agriculture	Niafunké

36	Aligui	TOUNKARA	ONG ACODEL SOCO	Niafunké
37	Moustaphe	WANE	Président Jeunes Ruraux	Niafunké
38	Aly H.	BALLO	Président des Artisans	Niafunké
39	Alpha	BOCOUM	Coopératives des Eléveurs	Niafunké
40	Mme Oumou	ARBY	Présidente CAFO	Niafunké
41	Mme MAIGA	Fadimata	Promotion FEF	Niafunké
42	Mme Djeïnam	MAIGA	Président APEF	Niafunké
43	Hamidou B.	SARRE	ONG ARIB MALI	Niafunké
44	Mme CLY Fadimata O.	YATTARA	ONG OMAES	Niafunké
45	Mme SANKARE Mariétou	BAH	Présidente Femmes Rurales	Niafunké
46	Amadou B.	TOURE	Coord.ONG WOYOKONDEYE	Niafunké
47	Mamadou	TRAORE	Président Syndicat Transporteurs	Niafunké
48	Ousmane	TOUNKARA	1 <sup>er</sup> Vice Président DLCA	Niafunké
49	Mme TRAORE Mariétou M'BAYE		ADS - DIAMNATY	Niafunké
50	Ahmadou	DIAKITE	Financier AMRAD	Niafunké
51	Sidi	DIALLO	Chargé Production PDZL II	Niafunké
52	Alhoussouna	TRAORE	3 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire	Niafunké
53	Alpha O.	MAIGA	Participant	Niafunké
54	Boubacar	TOUNKARA	Coopérative Pêcheur	Niafunké
55	Alpha Sidi	KOITA	2 <sup>ème</sup> VicePrésident Conseil Cercle	Niafunké
56	SY	Fallaye	Sous – Préfet Soboundou	Niafunké
57	Mahamadou A.	MAIGA	Préfet Adjoint	Niafunké
58	Allaye	TOURE	Préfet Cercle	Niafunké
59	Issa	KAYA	ONG AFED	Niafunké
60	Housseyni	DIALLO	Sécretaire Général Soboundou	Niafunké
61	Ousmane	SANGHO	ACAER	Niafunké
62	Oumar Kolla	KASSAMBARA	2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire	Niafunké
63	Israël	DEMBELE		Niafunké
64	Bocar Coulibaly		Coordinateur PGP	Tombouctou
65	Abdourhamane	MAIGA		Niafunké
66	Boubacar Cissé			Niafunké
67	Mahamadou Coulibaly		Agent CCC	Niafunké

13 femmes et 54 hommes